



Pôle nord-est

Quelques nouvelles du CE

octobre 2014

Préambule de la CGT	2
1. CCE des 30 septembre et 1 ^{er} octobre 2014.....	3
2. Départ d'un salarié protégé dans le cadre du PDV	4
3. Châtel	5
4. Modification de la structure de la Filière à Nancy	6

CE d'octobre

PREAMBULE DE LA CGT

Les élus qui achèvent aujourd'hui leur mandat ont connu une période charnière, marquée par des bouleversements majeurs du sommet à la base de l'entreprise (entreprise unique, accord collectif, plan d'économies, PDV).

Marquée également par des drames humains, comme la disparition de notre premier secrétaire Roland Beyer ainsi que celles de nos deux collègues de Nancy et de Reims Abdallah Jiqqir et Jean-Gabriel Lecolier.

Celle qui s'ouvre sera encore déterminante pour nous tous : nouvelle présidence, nouveau contrat d'objectifs et de moyens dans un contexte où les perspectives de ressources financières sont chaque année plus inquiétantes.

Désormais, c'est le périmètre même de la télévision publique qui est dans la balance. Et la place des régions. Et celle de la Filière.

Les futurs élus devront peser dans le débat sur l'avenir de France 3, pris en tenaille entre la baisse des financements, les préconisations du rapport Brucy, la volonté de la direction de réduire sans cesse les moyens et de développer les poly compétences pour accroître la productivité des salariés.

Dans les 3 années qui viennent c'est le sort des personnels administratifs, des techniciens, des salariés précaires qui va se jouer. C'est celui des éditions locales, l'exercice du métier de journaliste, la manière dont la direction entend développer le numérique. Bref le débat sur ce qui différencie une télévision de service public d'une télé low cost.

Il faut rappeler l'immense travail que les élus CGT du CE Pôle Nord Est ont accompli en 3 ans. La construction du CE de pôle, la gestion des activités sociales et culturelles, la construction des CHSCT de proximité.

Car nous nous sommes efforcés de mettre en pratique nos

valeurs dans les actions sociales du CE du Pôle et des antennes :

- *bonne gestion, transparence, information (création du 1^{er} site internet d'information CE),*
- *équité entre chaque ayant-droit du pôle Nord-Est.*
- *localement, nous avons conservé les spécificités (week-end liberté, voyages au soleil, chèques vacances...)*
- *et avons généralisées de belles actions inventées dans certaines antennes du Pôle comme la fête du Livre,*
- *mais également mis en place des nouvelles activités ouvertes à l'ensemble des 1300 salariés du Pôle (Location du mobil home du Val d'Authie au Printemps-Eté, des résidences à Etrétat ou au Tréport aux vacances de la Toussaint).*

En matière d'activités sociales les élus CGT porteront des projets phares pour le mandat à venir :

- *Investissement immobilier à Châtel (Haute-Savoie) pour augmenter l'offre à la montagne (en plus des Vosges et du Jura)*
- *Investissement immobilier à la mer pour répondre à la demande des salariés du Pôle*

Le dernier mandat a été plus long que prévu, mais nos élus ont toujours su faire preuve de pugnacité, jusqu'au bout. Ils ont été assidus aux réunions, ont systématiquement rendu compte de ce qui s'y passait, et n'ont jamais baissé les bras.

Anciens élus d'expérience, nouvelles énergies, journalistes, PTA, hommes, femmes : tous les candidats CGT qui seront élus demain sont prêts à s'investir aux côtés des salariés dans ce nouveau mandat pour un meilleur dialogue social. Car ils ont fait le choix d'un syndicalisme engagé, d'une force de contestation et de propositions, afin de redonner des perspectives aux salariés et de pérenniser les valeurs de la CGT au sein du Pôle Nord Est.

CCE des 30 septembre et 1^{er} octobre 2014

(Voir compte-rendu du CCE)

Situation générale de l'entreprise

Dans sa présentation, le Pdg de France Télévisions Rémy Pflimlin a souligné les bonnes performances des JT régionaux et de la télévision du matin, notamment en Champagne Ardenne et Bourgogne Franche Comté. Il veut en faire un développement clé de l'offre régionale. Il pense qu'il faut réactiver l'idée des chaînes régionales de plein exercice.

Sur la publicité, l'idée d'un écran de pub régionale après 20h a été abordée.

De nouveaux décrets sont attendus pour remplacer les décrets Tasca.

France télévisions a demandé un élargissement de l'assiette de calcul de la redevance aux outils numériques.

Stratégie du numérique

L'audience de FrancetvInfo est en hausse, et était même le premier acteur du marché lors des élections municipales.

Les nouvelles écritures seront développées (web fictions, web documentaires...).

Le problème reste que l'immense majorité des salariés de l'entreprise ne se sent pas encore impliquée dans cet enjeu.

Commission économique

Sur le périmètre, le directeur en charge des moyens Fabrice Lacroix rappelle que FTV s'est engagé à un retour à l'équilibre en 2015. Il a annoncé que les périmètres pourraient être revus. Dans l'œil du cyclone : la Filière. Les élus ont mis en garde la direction contre toute tentative de revoir à la baisse son dimensionnement.

Grilles de rentrée

France 3 a revu sa case du lundi soir, qui va accueillir des documentaires historiques, politiques, artistiques, etc. Le jeudi est en difficulté donc en réflexion.

Sur l'exposition des programmes régionaux, la direction évoque une réflexion pour faire monter un programme régional de temps en temps sur une case nationale, par exemple pour des événements ayant une portée nationale.

Selon la direction, seul le Pôle Nord Est demande à ce que les programmes régionaux ne soient pas occultés pendant les congés scolaires.

France 2 affiche de bons résultats d'audience. Le JT est présenté dans un nouveau décor.

France 4 répond à la nouvelle ligne éditoriale de chaîne jeunesse avec un renforcement de l'offre. L'audience est stable.

France Ô reste la chaîne des Outremer, de l'ouverture sur le monde et du métissage des cultures.

France 5 se porte bien et affirme sa politique de documentaires.

PDV

Toujours pas de solutions sur le devenir des 28 journalistes de l'AITV qui risquent de se retrouver sans travail.

363 salariés se sont portés volontaires à un départ en retraite.

92 sont candidats à un reclassement externe.

45 sont candidats à la mobilité.

Une centaine de départ aura lieu en 2014, le reste en 2015. Les départs ne doivent pas se traduire par une augmentation de la charge de travail pour ceux qui restent.

L'audience devant le tribunal administratif dans le cadre du recours des syndicats (cgc-cfdt-snj) qui demandent l'annulation du PDV était prévue le 7 octobre. La décision du juge sera connue vers le 15 octobre.

Risques Psycho-Sociaux

Le rapport Vacquin ne va pas tarder à sortir.

Xavier Froissart, directeur de la Direction de la Santé et de la Qualité de la Vie au Travail, explique que l'enquête Santé au Travail de fin 2012 est déjà disponible pour les CHSCT.

Il propose de faire évoluer les correspondants RPS avec la mise en place de salariés formés à « l'écoute active » avec une cellule de veille permanente.

Il annonce la mise en place d'outils qui permettront d'évaluer les situations dégradées et de faire des préconisations.

CCE des 30 septembre et 1^{er} octobre 2014 (suite)

Formation professionnelle

5,2% de ma masse salariale de FTV est consacrée à la formation.
Le DIF disparaît au profit du Compte Personnel de Formation.
Les compétences liées au numériques seront développées.

Bilan de l'emploi au 30 juin

Situation stable, avec hausse des permanents mais baisse des non permanents.
Forte augmentation des heures supplémentaires.

Bilan social 2013

Augmentation de la part des journalistes et baisse du nombre de PTA.
Stabilité dans la répartition hommes/femmes.
Evolution des effectifs cadres PTA, effet mécanique de la transposition.
Le bilan ne présente aucune comparaison avec les années antérieures. Pour cette raison les élus ont refusé de donner un avis.

Systemes d'informations

- I Media : la direction annonce le déploiement dans 7 à 8 antennes par an après Rennes et Lyon.
- Ariane (comptabilité) : déploiement achevé mais le logiciel reste paramétré selon l'ancien découpage des 13 régions, la direction ne comprend pas pourquoi !
- Oscar (gestion des stocks de programme) en stand by à cause des difficultés de l'interfaçage avec le CDE (Centre de diffusion et d'échange)
- SIPLAN : reste en plan depuis plusieurs années, la partie planification n'est toujours pas opérationnelle
- Mon Kiosque : le déploiement devrait s'achever à la fin de l'année. Les élus posent le problème des délégations et validations des congés et relevés d'activités. Selon la direction, les chefs de service pourront déléguer ces activités aux assistantes, mais certains chefs de service refusent cette délégation.
- Sur les RTT : une note sera diffusée prochainement. Elle confirmera que la RTT est bien considérée comme du temps de travail effectif.

2

Départ d'un salarié protégé dans le cadre du PDV

Les élus ont rendus un avis favorable à la demande de départ d'un salarié protégé (délégué du personnel d'Alsace) dans le cadre du plan de départs volontaires.

3

Châtel

(Voir avis)

Les élus ont rendu un avis favorable pour augmenter le budget consacré à l'achat d'un appartement à Châtel par le CE du Pôle Nord Est.

Modification de la structure de la Filière à Nancy

(Voir avis)

Les élus sont favorables à la modification de la structure de l'atelier vidéographique de Nancy mais restent très inquiets sur la répartition de la charge de travail des deux salariés qui vont être impactés. Ils ont donc rendu un avis négatif.

La commission Filière du CE sera extrêmement vigilante aux conséquences de cette évolution de structure.

Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Nancy, Reims, Strasbourg, le 13 octobre 2014

Vos élus CGT :

Laurence Carpentier (Nord Pas de Calais), Philippe Cornet (Nord Pas de Calais), Isabelle Debraye (Picardie), Gilbert Diem (Alsace), Carole Herbin (Champagne Ardenne), Annabelle Igier (Champagne Ardenne), William Maunier (Lorraine), Isabelle Petit-Felix (Bourgogne), Jean Picard (Bourgogne), Cyril Pinato (Alsace), Angélique Sergent (Lorraine), Sylvain Vargiu (Nord Pas de Calais), Isabelle Vieira (Lorraine).

Représentant syndical : Thierry Chauffour (Besançon)

Prochains RDV : CE constitutif le 14 novembre

CE ordinaire le 28 novembre

Vos élus **cg**t se tiennent à votre disposition

Compte rendu du CCE des 30 septembre et 1er octobre 2014

Situation générale de l'entreprise

Les audiences des chaînes du groupe sont bonnes. Le JT de 20H sur France 2 est repassé au dessus des 20% et les audiences commerciales d'avant 20H sont en hausse. Entre 18 et 21H, le groupe affiche une part d'audience de 33,6% contre 31,9% l'an dernier.

Dans les régions, les performances sur les JT et la télévision du matin, en particulier en Champagne Ardennes et Bourgogne Franche Comté. M.Pflimlin veut faire de la télévision du matin un développement clé de l'offre régionale. Il note les bonnes audiences des PAE en Normandie (mondial d'équitation) et en Alsace (Vieil Armand). M.Pflimlin estime que le nouveau découpage régional du territoire donne une légitimité renforcée à France 3. Le périmètre actuel de proximité pour l'info doit être maintenu mais il faut faire en sorte que le débat public se passe sur France 3. Compte tenu de l'échec des télévisions locales privées, il pense qu'il faut réactiver l'idée de chaînes régionales de plein exercice. Cela devra figurer dans le prochain COM 2015/2020. Il imagine récupérer les fréquences laissées en déshérence par les chaînes locales privées.

Sur la publicité, on constate un retard de 4% par rapport à 2013 (-10 M€). Le PDG a demandé de pouvoir glisser des écrans entre 20 et 21H mais sans succès pour l'instant. Il conteste l'argument selon lequel cette ouverture chahuterait le marché publicitaire. L'enjeu est considérable, de l'ordre de 100 à 150 M€ par an. Une autre possibilité est d'ouvrir un écran pour de la pub régionale après 20H en rediffusant la météo régionale.

Les nouveaux décrets sur la production modifiant les décrets Tasca sont attendus avant la fin de l'année pour une entrée en vigueur début 2015. Ils doivent permettre à FTV de détenir 50% des droits des oeuvres (fictions, documentaires) quand elle en finance plus de 70%. Concernant la redevance, FTV mobilise l'ensemble des acteurs de l'audiovisuel public pour tenter d'obtenir l'élargissement de l'assiette de taxation aux nouveaux outils numériques. Un fiscaliste de Bercy va faire une étude approfondie sur ce qui s'est passé en Allemagne, en Suède et en Suisse où l'élargissement a été adopté. L'argument de FTV est assez logique. Compte tenu de la consommation de la télévision sur d'autres supports que le téléviseur, il y a un risque évident de voir s'effondrer le produit de la redevance. Il faut donc impérativement anticiper pour prévenir ce choc.

Sur le passage à la HD, les investissements se font progressivement à France 3, à mesure du renouvellement du matériel. Mais FTV n'a pas de canal sur la TNT en raison des arbitrages sur la bande des 700 convoitée par les télécommunications.

Netflix est une offre de distribution qui va concurrencer FTV. "Cela nous engage à nous différencier encore plus en tant que service public." dit le PDG. FTV a vendu un

certain nombre de droits de programmes à Netflix. Pour lui, Netflix est le premier d'une longue série de nouveaux acteurs (Google, Amazon, Facebook, Apple) qui va provoquer un élargissement incroyable de l'offre sur le SVOD.

Stratégie du numérique

L'audience de francetvinfo Info a progressé pour se situer au cinquième rang des sites info. Pour les municipales, francetvinfo était le premier acteur français avec une forte progression sur les mobiles et un tassement sur le Web.

L'année a été contrastée sur **les régions et les outre-mers** dont la plateforme technique a mal vieilli. On l'a vu lors des municipales. L'outil a été revu cet été.

Sur **le sport** l'année à venir devrait être plus calme. FTVEN cherche à industrialiser les événements de l'antenne (exemple: possibilité pour l'internaute de choisir son court à Roland Garros ou de suivre son coureur sur le Tour de France.)

Culturebox est en progression régulière autour de l'actualité culturelle, des festivals, etc. Elle a retransmis près de 200 concerts et spectacles en direct et en replay.

Le **nouveau Ludo** va sortir en octobre, avec un peu en retard car on a cherché un service simplifié avec playlist personnalisée pour chaque enfant (son héros préféré). Sur **l'éducation**, l'offre va être refondue au premier semestre 2015.

Les nouvelles écritures c'est une petite équipe de 13 personnes. On y étudie des projets internes et externes, on y développe la création web et numérique: web documentaires, web fictions, hybridation d'objets divers. On accompagne et enrichit les programmes des antennes, leur prolongement sur d'autres supports. Le transmédia c'est 73 programmes en ligne, 40 autres en production. Les **nouvelles écritures** travaillent avec toutes les chaînes. Une plateforme webfiction a été mise en place. Elles veulent être éditeurs de programmes transmédia autour des programmes de l'antenne, laboratoire d'écritures audiovisuelles et en recherche narrative ou sur les outils, les google glass, lunettes binoculaires, le son binaural...

Pour M.Pflimlin c'est toute l'entreprise qui doit muter vers le numérique dans un délai rapproché. FTV est devenu le premier groupe audiovisuel sur le numérique en l'espace de 3 ans. Le numérique doit "irradier" dans l'entreprise, l'ensemble des directions d'unités de programmes sont en contact permanent avec le numérique.

Sur les régions et OM, les gros problèmes techniques sont réglés. Les sites fonctionnent. Mais faut que les stations mutent. Il faut poursuivre l'effort de formation, sensibiliser les équipes, trouver les organisations qui permettent d'être présents 7 jours sur 7.

Sur les initiatives en termes de programmes et de création, il faut solliciter l'ensemble de nos unités à Paris ou en région même si c'est compliqué car (et on le déplore) il y a une forte centralisation des talents à Paris.

Il faut rappeler que l'ambition initiale était que l'ensemble des salariés de l'entreprise s'approprient le numérique. Or FTVEN est encore un monde à part, une forteresse qui doit absolument se rapprocher du groupe. L'immense majorité des salariés ne se sent pas réellement impliqués dans cet enjeu. Cela nourrit les craintes, comme celle de voir FTVEN développer sa propre antenne à part au sein de FTV.

La direction parle d'évolution des esprits. Aujourd'hui, toutes les directions veulent faire du numérique. Ce n'était pas le cas avant. FTVEN est une petite structure de 140 personnels permanents dans un groupe de 10 000 personnes. On fait beaucoup de formations. Mais les stages ne sont jamais pleins. Pourquoi ? Peut-être y a-t-il défaut d'information sur ces formations, peut-être les managers ne sont pas assez sensibilisés. *"Nos portes sont ouvertes. Les salariés sont invités à traverser la périphérie pour venir nous voir."*

Commission économique

Fabrice Lacroix, directeur en charge des moyens, fait quelques commentaires généraux. Le Plan de départs va fonctionner. Il y a un grand nombre de volontaires. Mais la question se pose sur la façon dont on s'organisera après. Une autre question est de savoir si l'échelonnement des départs permettra d'atteindre l'équilibre en 2015?

A propos de la redevance M.Lacroix considère un peu volontaire la projection de la tutelle sur l'augmentation naturelle du nombre de foyers fiscaux.

Sur le périmètre M.Lacroix rappelle que le PDG s'est engagé sur un retour à l'équilibre en 2015. "Si nous n'avons pas le niveau de ressources publiques prévu, nous aurons une discussion sur le périmètre. FTV a pris sa part sur les retards de recettes publicitaires mais l'actionnaire doit tenir ses engagements sur la ressource publique."

La direction regarde un certain nombre de charges "sans tabou". "La filière en fait partie, mais au même titre que beaucoup d'autres." Elle veut instruire le dossier de la filière, de son équilibre. Les élus ont mis en garde la direction sur toute tentative de revoir à la baisse le dimensionnement de la filière. M.Lacroix reconnaît que si on baisse l'activité de la filière, on aura des personnels en sous-activité. Notre objectif n'est pas de mettre des personnels en sous-activité, "ce serait idiot, ça nous coûterait de l'argent." dit-il... On est évidemment d'accord.

Sur les recettes publicitaires, la régie devrait être en retard d'une quinzaine de millions d'euros fin 2014 mais il est de plus en plus difficile de faire des prévisions à moyen terme.

Sur la subvention budgétaire destinée à compenser la suppression de la pub après 20H, c'est toujours une source de fragilité.

Pour la re-prévision budgétaire, l'atterrissage devrait être à -47M d'euros fin 2014.

Sur la provision pour congés et les effets de l'accord collectif, la direction se veut rassurante. "Il peut y avoir des surcoûts sur certaines lignes et pas sur d'autres mais dans toutes les projections, on est dans les clous."

Questionné sur l'hypothèse d'une transformation de France 4 en chaîne de rediffusion, M. Pflimlin affirme que les objectifs de l'entreprise sont inscrits dans le COM qui englobe l'année 2015. Pas question d'avoir des modifications de structure de l'ordre d'une sortie de France 4 ou de France Ô. Si jamais on était en deçà, on pourrait en parler. Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Présentation des grilles de rentrée

France 3

Un gros travail a été effectué sur le lundi soir qui va accueillir des documentaires historiques, politiques, des portraits d'artistes, les spéciales des **Carnets de Julie**. Le mercredi Carole Gaessler présentera **Des Racines et des ailes**.

Réflexion sur la case cinéma du jeudi, en difficulté. Programmation de films patrimoniaux et de plus d'inédits. Les cases fiction des mardi et samedi sont confortées. Magazine divertissement du dimanche après-midi, **du côté de chez Dave**. Le **Grand soir 3** sera redynamisé. Retour de Marc Olivier-Fogiel en seconde partie de soirée à la rentrée.

Les élus ont tiqué sur la plaquette du dossier de presse de rentrée de France 3 qui associe les programmes à des marques connues (Perrier, Orangina, Lustucru)... C'est un trait d'humour décalé pour faire parler selon la direction.

Sur l'exposition des programmes régionaux la direction évoque une réflexion pour faire monter un programme régional de temps en temps sur le programme national. Lyon ville lumière, Inter celtique. Il faut des événements qui ont une portée nationale. Selon la direction seul le Pôle Nord Est demande à ce que ses programmes régionaux ne soient pas occultés pendant les congés scolaires. Cette occultation est liée aux obligations de diffusion des programmes enfance.

France 2

La direction se félicite des bons résultats d'audience de la chaîne. 14,1% depuis le début de l'année. 13,6% en septembre sur une année glissante par rapport aux 13,5% de 2013. La case du 19/20 de France 2 fonctionne bien. Son audience a augmenté de façon sensible sur les cibles commerciales (CSP+) ce qui est bon pour les recettes publicitaires.

La rentrée a été très féminisée, avec de nouveaux visages (Alexandra Sublet, Anne-Sophie Lapix, Lea Salamé aux côtés de Laurent Ruquier). Des soirées autour de Marie Curie, Simone Veil et Brigitte Bardot. En divertissement, une soirée événement autour des prodiges du classique, présenté par Marianne James.

France 2 proposera des grands documentaires (la destruction des juifs d'Europe), des films animaliers, des fictions comme la saison 2 des **Hommes de l'ombre**.

Les JT sont diffusés dans un nouveau décor. Le lundi, en seconde partie de soirée, un magazine économique confié à François Lenglet. Julian Bugier reprendra les soirées continues, à la place de Benoit Duquesne. Elise Lucet. Cash investigation. La direction a opté pour la stabilité en journée pour éviter de déboussoler les téléspectateurs.

France 4

La grille répond à la nouvelle ligne éditoriale (chaîne jeunesse). Elle affirme la place de la production d'animation française. France 4 investit 28 M€ par an dans la production de films d'animation. C'est aussi la chaîne de l'innovation, incubateur pour nouveaux formats et nouveaux talents.

L'offre jeunesse est renforcée à destination des préscolaires puis des 6-10 ans. **Zouzou** et **Ludo**, marques fortes du groupe, qui ont vocation à être déployées sur les plateformes numériques.

Des programmes audacieux, moins formatés que ce qui se fait sur les autres chaînes de la TNT. Fiction, cinéma, musique.

L'audience de la chaîne est stable (1,6%). France 4 est en train de changer de public dans le contexte d'une concurrence accrue sur la TNT.

Apparition d'un magazine quotidien d'information, totalement externalisé : "on n'a pas trouvé de solution pour la fabriquer en interne" se défend la direction. "On a trouvé à l'extérieur à des conditions économiques pas chères, qui sont celles de France 4". On ignore le nom du prestataire: secret commercial...

France Ô

La ligne éditoriale de la chaîne repose sur trois axes, les Outre-mers, l'ouverture sur le monde et le métissage des cultures. La chaîne est désormais mesurée par Mediamétrie. Elle obtient 0,6% de PDA, audience moyenne sur la TNT.

Passion Outre-Mer, émission mensuelle de 110 minutes en prime time. Des documentaires, l'émission de Laurent Bignolas **Ô bout du monde, D'un monde à l'autre** présenté par Elizabeth Tchoungui.

La seconde saison de **Cut**, série fiction fabriquée à la Réunion et qui représente 10% du coût de grille de la chaîne.

France 5

France 5 est accueillie de nouveaux visages, notamment féminins. La vétérinaire Hélène Gateau présente un magazine sur les animaux. Marina Carrère d'Encausse incarne les soirées du mardi soir avec **Le Monde en face**. **Les grandes questions**, présenté par Franz Olivier Gisbert avec Mazarine Pinget.

Politique de documentaires, questions de société, **Syndicats histoire d'un contre-pouvoir**, **Enfants en souffrance... la honte**, **Congo, un médecin pour sauver les femmes**. Série **Duels** (présentée par Annick Cojean), seconde saison en janvier-mai. La troisième saison est mise en production à partir janvier pour diffusion en janvier 2016.

Globalement France 5 se porte bien en cette rentrée. Animation pour les tout petits, magazines et documentaires. C'est une offre restreinte et contrainte, mais c'est aussi la force de la chaîne.

Plan de Départs Volontaires (PDV)

A l'AITV, qui doit cesser son activité, aucun salarié ne s'est inscrit dans le plan. P.Papet va confier une mission de conciliation à un élu Snj au CE du Siège, M.Papet affirme que la convention liant FTV et CFI se terminant en novembre, il faut absolument trouver une solution pour les 28 journalistes de l'AITV qui risquent de se retrouver sans travail. Pour rappel, c'est le ministère des affaires étrangères qui s'est désengagé pour des raisons financières. Les discussions sur la reprise de l'activité de l'AITV se font entre CFI, le repreneur (l'AFP?) et le ministère des Affaires étrangères. FTV n'est que fournisseur de prestations.

M.Papet réitère son engagement sur le volontariat mais explique qu'à partir du moment où l'activité de l'AITV et le sous-titrage n'existera plus, l'entreprise aura l'obligation de proposer un repositionnement dans l'intérêt des salariés. Sur le sous-titrage info, 13 salariés sur 17 ont été rencontrés. Ils ont émis des souhaits de mobilité, de redéploiement ou de reconversion.

M.Siacci, chargé de mission sur le PDV, fait le point sur le déroulement des opérations. Deux cellules ont été mises place, la première consacrée aux reclassements externes (avec le cabinet VAR), la seconde à la mobilité interne. Il y a eu 363 candidats à un départ en retraite, 92 candidats à un reclassement externe, 45 candidats à la mobilité, dont une trentaine dont le poste est supprimé, notamment les salariés du sous-titrage de France 2.

Sur les candidatures de niveau 1, la quasi totalité des salariés éligibles à la retraite se sont manifestés. La commission de suivi tripartite (entreprise et consultants externes/direction du travail/partenaires sociaux) s'est réunie à quatre reprises. Deux réunions sont prévues en octobre pour traiter 43 dossiers de reclassements et une dizaine d'autres projets. Une centaine de départs aura lieu en 2014. Le reste en 2015.

La direction a décidé de publier les postes potentiellement libérés par des salariés de niveau 2. Il a fallu demander aux salariés l'autorisation de lever l'anonymat. Il y aura selon la direction des opportunités de mobilité professionnelle (avec moyens formation, adaptation, accompagnement) et géographique.

Les élus ont fait part de nombreux problèmes qui se posent, en particulier dans les structures en train de fermer.

Selon la direction n'y a aucune rupture conventionnelle sur les postes concernés par le PDV. Il peut y en avoir à côté du plan, mais cela sera exceptionnel. Et dans ce cas-là, les postes seront remplacés.

Les départs ne doivent pas se traduire par une augmentation de la charge de travail pour ceux qui restent. La direction va solliciter l'ANACT (organisme paritaire).

Quand une candidature est validée, les candidats se voient proposer une convention de rupture, avec en principe un départ une fois que les conditions sont réunies. Il faut toutefois vérifier que l'organisation nouvelle peut se mettre en place.

Pour M.Papet il est normal que le traitement des dossiers soit long. Il faut un maximum de garanties, donc on ne brade pas l'étude des dossiers. Ce n'est pas le chèque à la valise. Cela prend du temps.

Une demande de mobilité sans affectation connue n'est pas irréversible. Le salarié doit pouvoir se désengager si la localisation du poste qu'on lui propose ne lui convient pas. "S'ils veut aller à Amiens et se retrouve à Nice" dit finement M.Papet (merci pour les picards...). La direction a décidé de prolonger d'un mois les déclarations de candidature.

Il n'y a pas irréversibilité de la candidature. Si la direction n'a pas répondu à la fin de l'année, on doit pouvoir rendre leur liberté de choix aux salariés.

Des difficultés ont été rencontrées en outremer avec le cabinet VAR à propos de candidatures au départ sur projets externes. Certaines sont difficiles à instruire en raison de la viabilité des projets et de la situation économique dans les outremer.

L'audience devant le tribunal administratif dans le cadre du recours des syndicats (Cgc, Cfdt, Snj) qui demandent l'annulation du PDV est prévue le 7 octobre. La décision du juge sera connue vers le 15 octobre.

Risques psycho sociaux (RPS)

Ce point a été inscrit à la demande des élus. Pour M.Papet c'est un peu prématuré. Il estime avoir engagé un dialogue avec la commission de suivi de l'accord RPS et qu'il faut attendre le rapport Vacquin, initié il y a plusieurs mois déjà et qui ne va pas tarder à sortir.

M. Papet ne veut pas parler du scandaleux licenciement d'une scripte de Strasbourg car un préavis y a été déposé. Un faux fuyant pour les élus car ce licenciement abusif est emblématique de l'échec du système en place.

Xavier Froissart, le directeur de la DSQVT s'est fortement impliqué sur le rapport Vaquin. Les modalités de restitution seront importantes pour que tout le monde se saisisse de la question des RPS. Il explique que l'enquête santé au travail de fin 2012 est déjà disponible pour les CHSCT. Il y a un gros travail à mener sur l'absentéisme afin d'affiner l'interprétation et d'anticiper les risques psychosociaux

Il propose de faire évoluer les correspondants RPS avec la mise en place de salariés formés à l'écoute active avec une cellule de veille permanente.

Par rapport à la prévention des situations collectives à risque, il annonce la mise en place d'un outil pour les managers s'ils se rendent compte qu'il y a un problème. Mise en place également d'un outil « équipe action » avec une procédure précise à mener pour permettre l'expression libre de chacun. Lancement également d'un outil d'évaluation d'équipe en situation dégradée avec intervention d'experts de la DSQVT qui est amenée à écouter les salariés et à faire des préconisations. Enfin la direction annonce un travail à mener sur le respect au travail.

M.Papet explique que c'est la direction qui a souhaité mettre en avant le thème des RPS dans la conférence de rentrée et qu'il ne reçoit pas particulièrement de reproches en externe. Il estime que les problèmes étaient pires en 2010 mais que le travail n'est pas fini car les bouleversements sont profonds avec des dysfonctionnements techniques mais il ne dispose pas de "baguette magique".

Les élus font remarquer que tout cela est bien beau sur le papier mais que sur le terrain les souffrances quotidiennes sont réelles et que les managers refusent d'admettre les problèmes. Ils préfèrent se réfugier dans le déni plutôt que d'ouvrir les yeux sur la réalité.

M.Papet reconnaît que les managers subissent une forte pression et qu'ils ont besoin de se protéger eux aussi. D'où ces réactions, somme toute assez classiques de déni. Pour les élus, les outils ne suffisent pas, il faut aussi beaucoup plus de formation et de conviction des managers sur la réalité de ces problèmes.

La direction estime qu'une direction de la santé et la qualité de vie au travail qui pourrait imposer ses prescriptions aux directions opérationnelles serait une mauvaise chose, que cela doit se faire en coopération. Elle annonce que des éléments liés aux RPS sont les objectifs des managers avec impact sur leur part variable sans donner plus de précisions.

Xavier Froissart dresse le bilan de l'activité de la direction de la qualité de vie au travail: 7 interventions en 2013, 4 en 2014 pour l'instant.

Formation professionnelle

Orientations du plan 2015

Mme Montsenerau présente la note d'orientation stratégique assez copieuse pour les trois ans à venir, une note de cadrage pour le plan de formation 2015.

1- La formation est un investissement au service du développement et de la performance de FTV. En 2013, 29M€ ont été consacrées à la formation. Avec 15 000 stagiaires, 200 000 heures de formation, FTV consacre 5,2% de sa masse salariale à la formation alors que l'obligation légale est de 1,6%. Le budget moyen est de 492 € et la durée moyenne par stagiaire est de 2 jours.

2- la formation c'est d'adapter en permanence. En appui avec la GPEC, identifier les compétences, les nouvelles aptitudes et qualifications. Accompagner les collaborateurs. Les besoins présentent de 30 à 100% selon les secteurs. Pas que accompagnement des enjeux stratégiques

3- Loi du 5 mars 2014 questionne le rôle de chacun, l'entreprise, le collaborateur, le manager dont le rôle est renforcé pour la formation des salariés. Le DIF disparaît remplacé par le CPF avec une offre plus riche, plus certifiante, plus qualifiante. On va revoir les apprentissages. Social learning, digital learning. Etre réactif, innovant, à l'écoute de toutes ces évolutions.

4- On veut mettre l'accent sur la transmission du savoir inter générationnelle. Des salariés mieux formés pour une entreprise plus compétitive. Améliorer l'offre et la visibilité. Une lettre repère. Un accès équitable à la formation. Quelque soit le genre, la catégorie professionnelle. Qui ne se forme pas? On trace, on suit, on analyse. Faciliter le départ du collaborateur en formation. Développer des apprentissages plus informels.

5- poursuivre le développement des compétences liées au numérique. Un effort particulier pour les outre-mers afin que la ressource numérique soit plus proche des stations. On teste les configurations techniques pour de la formation en ligne. Saint Pierre et Miquelon et Nouvelle Calédonie ont donné des résultats intéressants. Les contacts sont avancés dans les Antilles Caraïbes. La Réunion avance aussi mais moins vite. Mayotte, Wallis et la Polynésie sont pour l'instant sans réponse en dépit des relances. "Il faut que les tuyaux fonctionnent"

Bilan de la formation au 30 juin 2014

On constate un retard sur les principaux grands projets CDE, Oscar, Siplan, PapyRHus, Inat.

Budget réalisé au 30 juin : 2 924 676 euros sur les 7 676 386 euros budgétés pour 2014. En recul de 10% par rapport à juin 2013.

6836 stagiaires au 30 juin (+4%) contre 17305 prévus en 2014. Petite baisse du nombre d'heures (-8,4%) par rapport à juin 2013 87033 heures.

Succès sur les formations fichiers (99% de satisfaction) et ateliers du numérique.

JCC 2014 ont démarré. Poursuivi cursus pour les conseillers de programmes.

Les régions alertent parce qu'elles n'ont plus d'argent sur le DIF. Cela va être pris sur le budget du central.

Bilan de l'emploi au 30 juin 2014

La situation est à peu près identique à celle du 30 juin 2013 avec - 0,4 % d'ETP mais cela masque une modification de la structure de l'emploi avec plus de permanent et moins de non permanent : 8663 ETP permanents, 1457 ETP non permanents.

C'est le niveau de permanents le plus élevé depuis que l'entreprise commune existe à 85,6 % contre 14,4 % de non permanent soit une hausse de 1,4 % des permanents et une baisse 1,8 % des non permanents. Ces changements sont surtout importants à France 3, en Outremer et sur le secteur de l'information siège

À noter que les heures supplémentaires sont en forte augmentation de 6,2 % dû pour partie au fait des heures supplémentaires des journalistes au national. À noter une baisse du motif de remplacement pour congé et pour poste vacant.

Si des postes vacants reste gelés de manière permanents quel est l'intérêt de les conserver? demande M. Papet. S'il y a un recours aux CDD sur ces postes il faut conserver cette masse salariale et la transférer sur le budget des non permanents. Mais ces procédures ne sont pas encore en place.

La direction explique vouloir régler les situations des salariés non permanents dans le temps. Les élus posent le problème des nouvelles immatriculations de salariés CDD, pour qu'ils puissent être inscrits au vivier et travailler. Cela concerne notamment pour les jeunes issus de l'alternance. Les élus dénoncent un processus trop complexe, rigide, centralisé et long. La direction répond que cela doit pouvoir se faire au niveau des directions opérationnelles comme le réseau France 3 mais certainement pas au niveau de France télévisions.

Bilan social 2013

Le bilan social comporte désormais un historique sur les variations des journalistes, lié à nouvelle classification de 2012 mais pas pour les PTA.

On constate une stabilité des CDI avec une modification dans la composition des effectifs permanents: augmentation journalistes, baisse de la part des PTA : 69% PTA et 31% de journalistes.

Pour ce qui concerne l'égalité hommes/femmes, on a une stabilité dans la répartition des deux sexes : 43% de femmes. Il y a eu moins de turnover que précédentes années. En deçà de 45 ans, on a une quasi équité HF 49%H, PTA 52%H journalistes. La prédominance des hommes se constate plutôt dans les tranches supérieures à 45 ans. Avec les départs naturels plutôt masculins, on peut espérer augmenter la part des femmes.

Petite augmentation des femmes dans l'effectif journalistes où elles étaient traditionnellement sous représentées (36,1% effectif en 2013)

Evolution des effectifs cadres PTA, effet mécanique de la transposition. 150 personnes de plus (+135,7 ETP).

Les élus constatent que le document est encore très incomplet. Va-t-il falloir attendre deux ou trois ans pour avoir des données comparatives sur les PTA, alors que ça fait déjà 5 ans que le bilan n'est pas fiable et complet? Au total ça fera 8 ans pendant lesquels les élus ne disposent pas des indicateurs légaux.

Pour la direction il est impossible de comparer les années avec un changement de grille de classification. Tous les anciens cadres techniques n'ont pas été transposés de la même façon.

Les élus du CCE ont refusé de donner un avis sur un bilan social une nouvelle fois incomplet.

Systèmes d'Information – focus PapyRHus et Mon Kiosque

Philippe Rouhaut, le directeur des systèmes informatiques, fait un résumé du plan de convergence des Systèmes d'Information de FTV. Depuis 2010 beaucoup de logiciels ont été déployés et il reste maintenant à réussir le déploiement de l'outil de planification Siplan et Oscar.

À propos de **I-média** la direction annonce après le déploiement du second site à Lyon (après le site pilote à Rennes) le déploiement de 7 à 8 stations I-médias par an dans les stations de France 3.

Au niveau d'**Ariane** la direction estime que le déploiement est achevée mais ne sait pas pourquoi le logiciel est programmé selon les 13 ex périmètre des stations régionales pour la compta analytique.

Pour **Oscar** le déploiement se fait en deux parties; la partie stock est en place, la partie grille est liée à l'avancement des travaux du centre de diffusion et d'échanges (CDE). Les retards du CDE seraient liés à des problèmes d'intégration de la part de Sony et il serait trop coûteux d'interfacer Oscar avec le système actuel donc la direction préfère attendre.

Pour **Siplan**, le déploiement de la partie planification est prévu seulement en 2016 soit avec plusieurs années de retard à cause d'un problème de qualité de l'intégrateur choisi à l'origine. Le lot 1-A a posé beaucoup de problèmes et cela a nécessité beaucoup de correctifs. La nouvelle équipe projet de France télévisions et le nouvel intégrateur devrait résoudre tous ces problèmes pour la direction. La direction annonce que la partie devis-facturation de Siplan est opérationnelle.

À propos de **Mon Kiosque** et **PapyRHus** la direction explique qu'elle a mis en place des renforts pour répondre aux dysfonctionnements.

Mon Kiosque a été déployé en vagues successives et devrait s'achever d'ici la fin de l'année. Les élus posent le problème des délégations de validation pour les

congés et les Relevés Individuels d'Activité (RIA) hebdomadaires. En effet certaines directions refusent que les assistantes valident les congés et les RIA par délégation de leur chef de service. M.Papet et la responsable de Mon Kiosque Temps de Travail expliquent qu'il est tout à fait possible que le manager délègue des droits de validation aux assistantes, que cela relève de son choix d'organisation.

Pour l'encadrement du forfait jours, un champ commentaires est mis en place pour exprimer les dépassements, plus une possibilité de saisir les horaires de début de fin de journée (en cours). Pour conserver une trace, il suffit de faire une impression d'écran mais les relevés individuels d'activités sont imprimables et les salariés peuvent toujours y avoir accès.

Au niveau des RTT la direction annonce qu'une note sera bientôt éditée pour préciser le mode de calcul. Ainsi nous apprenons qu'un jour de RTT est bien considéré comme du temps de travail effectif générant lui-même de la RTT lorsqu'il est planifié, ce qui résout le problème et contredit tout ce que les directions locales ont répondu. Chacun devrait donc pouvoir disposer de ces 22 RTT annuelles.

KaSat, caméras, I média

Ce point a été reporté pour un examen détaillé en commission nouvelles technologies.

Projets d'accords

Deux projets d'accord, un avenant à l'accord collectif portant sur les **métiers artistiques** et le projet d'**accord cadre sur la réduction quinquennale de la précarité** ont été présentés aux élus qui ont renvoyé la poursuite des négociations avec les organisations syndicales.

Continuité de l'activité en cas de pandémie et crue centennale

La crue centennale de la Seine est observée depuis des siècles, de façon quasi métronomique. Si elle survenait, toutes les implantations parisiennes de FTV seraient sous le niveau de l'eau sauf Vanves et Malakoff. Un plan visant à assurer la continuité de l'activité a donc été élaboré.

Paris, le 5 octobre 2014



Avis des élus du pôle Nord-est sur l'achat d'un appartement à Chatel

Les élus du CE du Pôle Nord-Est proposent de financer sur le budget des activités sociales du Pôle la somme de 40 000€ supplémentaire en complément du produit de la vente du terrain d'Eschau de 164 300 € pour l'achat d'un appartement à Châtel .

Fait à Strasbourg le 10 octobre 2014

Voté à l'unanimité des syndicats.



Avis sur le projet de modification de structure du site filière de Nancy

Les élus du Pôle Nord-Est sont favorables à une consolidation de la structure du site de Nancy avec le rapprochement de la vidéographie et de la postproduction, comme elle était il y a quelques années.

Les élus s'inquiètent de la répartition des tâches entre le chef de site, le responsable postproduction et le bureau d'ordre mais aussi sur les liens hiérarchiques avec le personnel et s'interrogent sur la réalité de gestion quotidienne du site. L'application d'organigrammes et feuilles de poste identiques aux centres de taille supérieure de la filière semblent éloignés de la réalité fonctionnelle du site de Nancy.

De plus, concernant l'activité du pôle vidéographique, les élus ne peuvent se faire une idée précise sur son fonctionnement futur, n'ayant reçu que très peu d'information la concernant dans le passé. Ce qui est sur, c'est que 3 personnels sont statutaires et plus des 2 tiers, CDD. Les élus craignent la perte d'activité pour se limiter à une activité pour 3 ETP sur Nancy.

Pour ces raisons, les élus émettent un avis négatif sur la modification de structure présentée en l'état.

Strasbourg, le 10 octobre 2014